

# Rapport Annuel

Prix et qualité du Service Public  
d'élimination des déchets



**Année 2020**

[www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr)

 **évolis 23**  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

## Le mot du Président

- I. Précisions utiles - page 3
- II. Synthèse année 2020 - page 3
- III. La précollecte - page 6
- IV. La collecte sélective - page 8
- V. Déchèteries - page 9
- VI. Tri/valorisation des déchets recyclables - page 10
- VII. Le traitement : enfouissement des déchets collectés en porte à porte - page 12
- VIII. La prévention des déchets - page 13
- IX. Synoptique - page 17
- X. Communication - page 18
- XI. La relation aux usager - page 19
- XII. Les déchets non ménagers pris en charge par Evolis 23 - page 20
- XIII. Le coût du service public - page 22
- XIV. Emploi et conditions de travail - page 26
- XV. Organigramme - page 28

L'année 2020 a été marquée par la COVID-19, impactant l'activité du service, malgré tout, les agents ont eu à cœur de continuer à assurer la continuité du service public, même durant les périodes de confinement.

Durant cette année, en dépit de la crise, de nombreux projets ont tout de même pu être menés à leur terme.

Le passage à l'Extension des Consignes de Tri aux emballages plastiques, notamment, qui a aussi signé la fin du tri des déchets à NOTH avec l'exportation des déchets recyclables vers le centre de recyclage de BEAUNE les MINES renforçant l'entente entre Evolis 23 et ses homologues haut-viennois.

D'autre part, la Tarification incitative continue à être déployée : l'ensemble des territoires, hors GUÉRET, est passé en année effective tandis que GUÉRET est entrée en année blanche.

Enfin, le service a connu une restructuration, pour optimiser ses activités, au vu des évolutions des missions de ces dernières années.

Bonne lecture à vous,

Patrick ROUGEOT

Maire de SAINT-LÉGER-LE-GUÉRÉTOIS

Président d'Evolis 23



## Lexique

**CS** : Collecte sélective  
**DAE** : Déchets d'Activités Économiques  
**DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés  
**DEEE** : Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques  
**DMA** : Déchets Ménagers Assimilés  
**DDS** : Déchets Diffus Spécifiques  
**ECT** : Extension des Consignes de Tri  
**FMA** : Fond Mouvant Alternatif  
**ISDND** : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

**OMA** : Ordures Ménagères Assimilées  
**OMr** : Ordures Ménagères résiduelles  
**PàP** : Porte à porte  
**PAV** : Point d'Apport Volontaire  
**PLPDMA** : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés  
**REC** : Recyclable  
**RSOM** : Recyclables Secs des Ordures Ménagères  
**TEOMi** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative  
**TI** : Tarification Incitative  
**TTT** : Tri, Transport, Traitement



# I. Précisions utiles

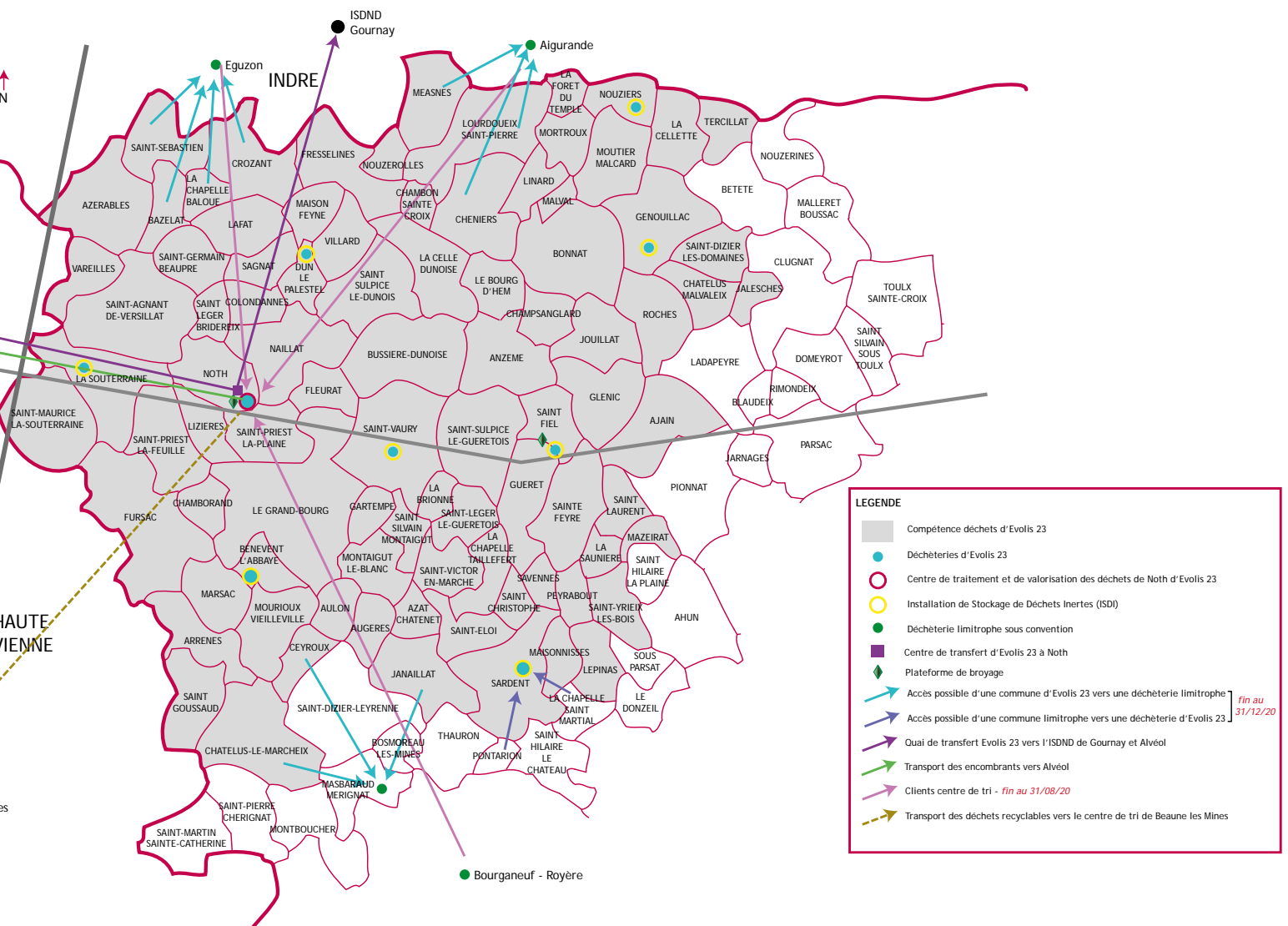
- Les tonnages pris en compte sont ceux des collectivités adhérentes. Les collectivités clientes du centre de tri ne sont pas prises en compte.
- Les populations de référence sont les populations municipales INSEE 2016 applicables au 01/01/2020 soit 62 019 hab.

# II. Synthèse année 2020

## A. Périmètre et infrastructures

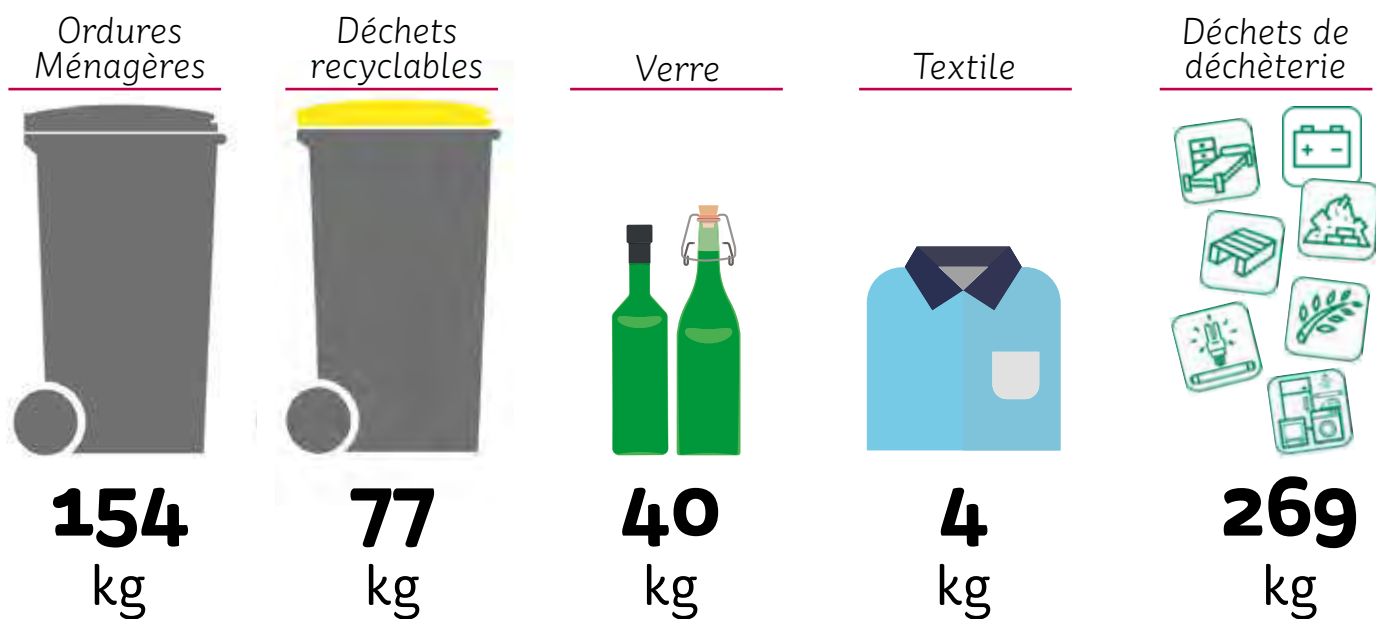
Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Evolis 23 exerce la compétence déchets (collecte et traitement) sur **88 communes** de la Creuse adhérent aux 5 communautés de communes ou d'agglomération suivantes ayant transféré la compétence déchets : PAYS SOSTRANIEN, PAYS DUNOIS, GRAND GUÉRET, PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ, CREUSE SUD OUEST (partie).

### La compétence déchet et les infrastructures d'Evolis 23

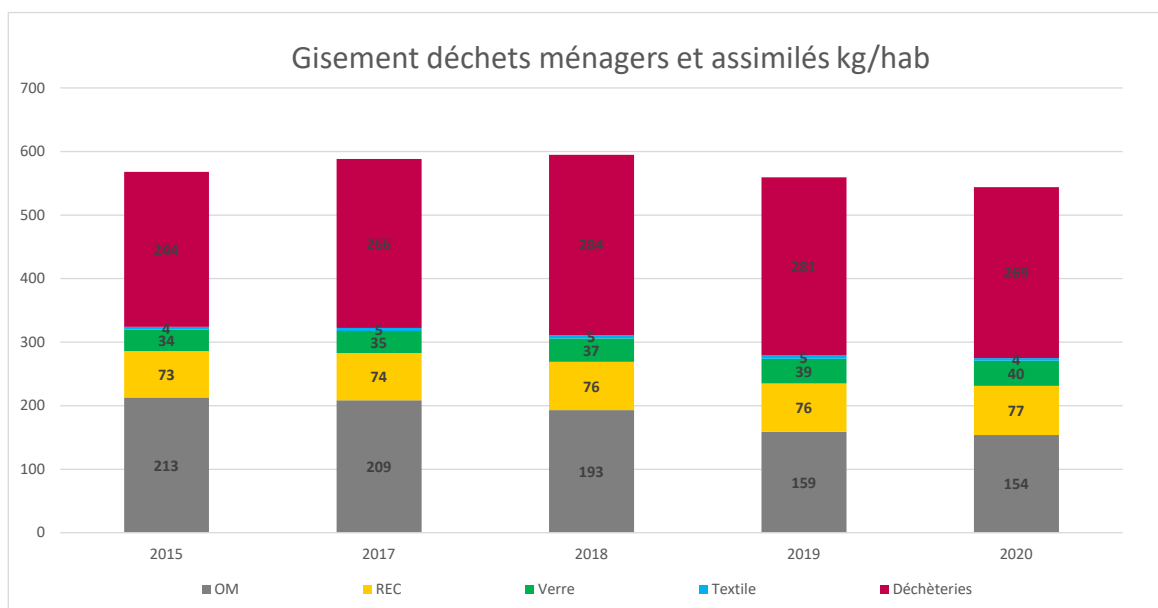


## B. Indicateurs techniques

### Gisement déchets kg/habitant



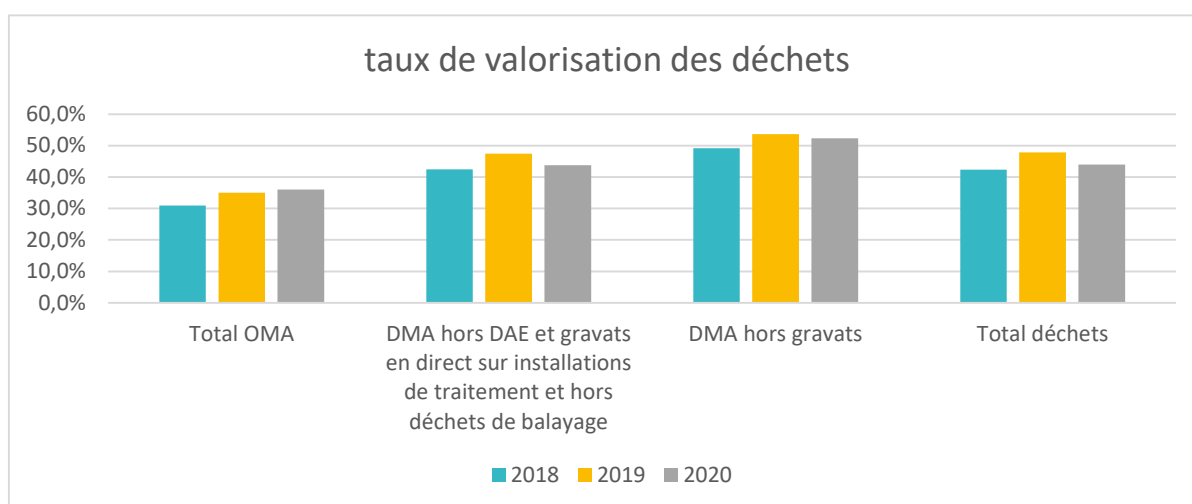
Au global un total de 544kg/hab de déchets ménagers ou 560kg/hab en comptant les déchets professionnels reçus directement sur les installations d'Evolis 23.





## TAUX DE VALORISATION

FLUX DE DÉCHETS	TONNAGES COLLECTÉS	TONNAGES VALORISÉS				TONNAGES ELIMINATION	TAUX DE VALORISATION (%)
		Matière	Energétique	Organique	Total		
Flux multi-matériaux (emballages et papiers) yc cartons déchèteries	4 797	3 563			3 563	1 157	75,5%
Verre	2 451	2 470			2 470		100%
Total CS	7 248	6 033	0	0	6 033	1 157	83,9%
OM Résiduelles	9 553					9 553	0%
Total OMA	16 801	6 033	0	0	6 033	10 710	36%
Taux (%)		35,9%	0%	0%	35,9%	64%	
Déchèteries (hors cartons) et plateformes	11 463	2 214	1 268	5 135	8 617	2 846	75,2%
Gravats	5 611				0	5 611	0%
Textiles	262	262			262		100%
Total DMA*	34 137	8 509	1 268	5 135	14 912	19 167	43,8%
Total DMA hors gravats	28 526	8 509	1 268	5 135	14 912	13 556	52,4%
Total DMA Taux		24,9%	3,7%	15%	43,7%	56,1%	
Total DMA hors gravats		29,8%	4,4%	18%	52,3%	47,5%	
<i>*hors DAE (Déchets d'Activité Economique) et hors déchets de balayage</i>							
Hors DMA	629		353		353	276	56,1%
Total Déchets	34 766	8 509	1 621	5 135	15 265	19 443	44%



Le taux de valorisation des déchets diminue du fait de la fermeture du dépôt provisoire de NOTH pour les déchets inertes. Aucune reprise de matériaux n'a donc pu y être effectuée pour une réutilisation en chantier.

## D. Faits marquants 2020

Le centre de tri de NOTH a fermé. Avec la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri à tous les emballages plastiques, les déchets recyclables collectés dans les contenants jaunes sont désormais triés à BEAUNE les MINES (87)

L'ensemble du territoire (sauf GUÉRET) a été collecté selon les modalités techniques liées à la mise en œuvre de la tarification incitative. Le déploiement des moyens techniques pour GUÉRET s'est déroulé en 2020 malgré la COVID-19.

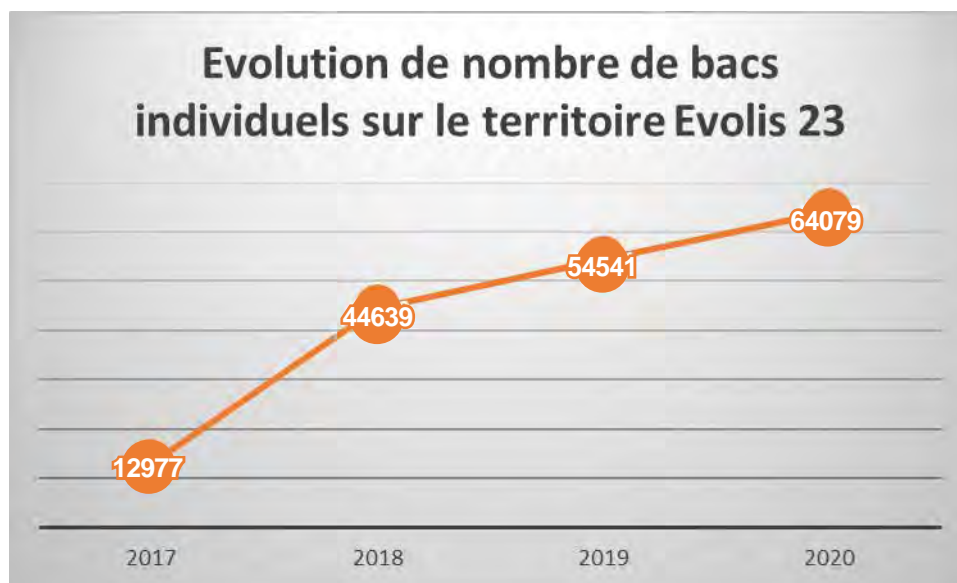
## III. La précollecte

La précollecte comprend :

- La gestion des contenants
- La lutte contre les incivilités
- Le lavage des contenants collectifs
- La gestion des refus de tri
- L'étude et la détermination des modes de précollecte

### A. Gestion des contenants de collecte

La mise en place de la TEOMi implique un changement important d'équipements mis à disposition : fin des bacs de regroupement, passage en bacs individuels ou en contenant collectif à contrôle d'accès pour les OMr.



Malgré la crise sanitaire, Evolis 23 a livré plus de 2500 bacs individuels hors GUÉRET et 7021 bacs sur GUÉRET .

En décembre 2020, Evolis 23 comptabilisait 56 colonnes enterrées et semi-enterrées OMr et REC, 46 colonnes aériennes OMr et 58 REC et 97 abris bacs OMr répartis sur 145 points d'apport volontaire (PAV).

Mise en place de la TEOMi sur GUÉRET : au 31/12/2020 35 abris bac sur 23 points, 48 colonnes aériennes (24 OMr et 24 REC) sur 16 points étaient déjà installés même s'ils n'étaient pas encore en service.

Evolis 23 assure également la maintenance et le renouvellement du parc de contenants.



Lavage colonnes enterrées – ville de Guéret

Le lavage est prévu uniquement pour les contenants collectifs et pour les contenants des professionnels. Deux sessions annuelles sont prévues pour le lavage des contenants collectifs avec à chaque fois la mise en place de plaquettes désodorisantes. Habituellement la première session de lavage intervient au mois de juin et la seconde session a lieu à la fin du mois de septembre pour les contenants collectifs. Les bacs des professionnels sont quant eux lavés une fois par an au printemps.

Cependant, en 2020, avec le confinement dû à l'épidémie COVID-19, le lavage des colonnes a été effectué en juillet et octobre.

## B. Besoins ponctuels

Malgré le contexte, 27 manifestations se sont déroulées sur le territoire courant 2020 principalement durant la saison estivale.

Les communes ont été dotées de contenants spécifiques pour les manifestations. Identifiés « BACS MANIFS » ils sont mis à dispositions des organisateurs d'évènements sur demande auprès des mairies. Pour les manifestations d'ampleur, Evolis 23 propose également, la mise en place de colonnes aériennes (OM, REC et verre) ou de caissons pour gérer les déchets produits de ces évènements, ainsi que des écosupports, incitant ainsi les participants (locaux ou touristes) à trier leurs déchets.



*Abris pour bac collectif OMr*



*Colonne à verre*



*Bac individuel REC*



*Bac individuel OMr*



*Colonne OMr aérienne*



*Colonne REC aérienne*



*Lavage colonnes aérienne  
– La Celle Dunoise*



*Éco-soutpports pour manifestation*



*Lavage colonnes enterrées  
– ville de La Souterraine*

## IV. La collecte sélective

La collecte sélective s'effectue en 4 flux :

- Le **verre** en apport volontaire, en colonnes à verre
- Le **textile** en apport volontaire, en container « Le Relais »
- Les **Emballages Ménagers Recyclables et Journaux/Magazines (REC)** majoritairement en vrac en bacs individuels, également en vrac en bacs collectifs ainsi qu'en colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes.
- Les **Ordures Ménagères résiduelles (OMr)** majoritairement en sacs en bacs individuels également en sacs dans des bacs collectifs, ainsi qu'en colonnes enterrées ou semi-enterrées.

### A. Organisation

- Collecte en régie par 2 bennes à chargement latéral, 10 bennes traditionnelles, 4 bennes de secours à chargement arrière et 1 à chargement latéral, 2 polybennes grue + 1 de secours.
- Collecte des déchets sur le périmètre de la Ville de GUÉRET par VEOLIA.
- La fréquence de collecte varie selon le type de déchets et la nature de l'habitat :
  - C0,5 : 1 fois toutes les 2 semaines (rural)
  - C3 : 3 fois par semaine (OMr en urbain dense)
  - C2 : 2 fois par semaine (REC urbain dense).

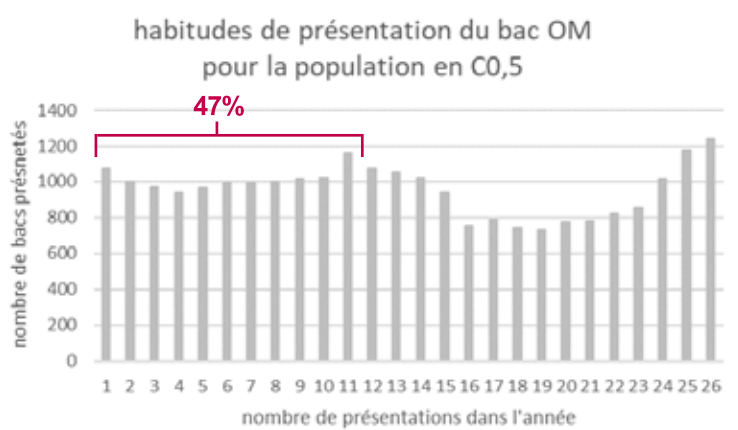
Flux	Mode de gestion	Mode de collecte et fréquence majoritaire	Exceptions	Contenants
OMr	Régie : 80% Prestataire : 20%	PàP C0,5	> GUÉRET et LA SOUTERRAINE : C1 à C3 > AV si impossibilité de stockage et situations exceptionnelles	> Bacs individuels > Colonnes ou bacs de regroupement à contrôle d'accès
Emballages recyclables, papiers			> GUÉRET et LA SOUTERRAINE : C1 à C2 > AV si impossibilité de stockage et situations exceptionnelles	> Bacs individuels > Colonnes ou bacs de regroupement à opercules
Verre	Régie	Fonction taux de remplissage		Colonnes

### C. Résultats

Cette année, le taux moyen de présentation des bacs est (tous types d'utilisateurs confondus, territoire d'Evolis 23 hors GUÉRET) :

- 14 fois/an pour l'OMr
- 15 fois/an pour le REC

47% des bacs OMr sont sortis moins d'1 fois par mois.



### C. Perspectives 2021

- Début du nouveau marché de prestation, sur GUÉRET, avec Véolia.
- Mise en place de la tarification incitative en année blanche sur pour la Ville de GUÉRET.
- Mise en œuvre des tournées urbaines (GUÉRET et LA SOUTERRAINE) avec une rationalisation de fréquences : C1 pour le centre-ville, et C 0.5 pour la périphérie (OMr et REC confondus).
- Suppression d'une benne traditionnelle.



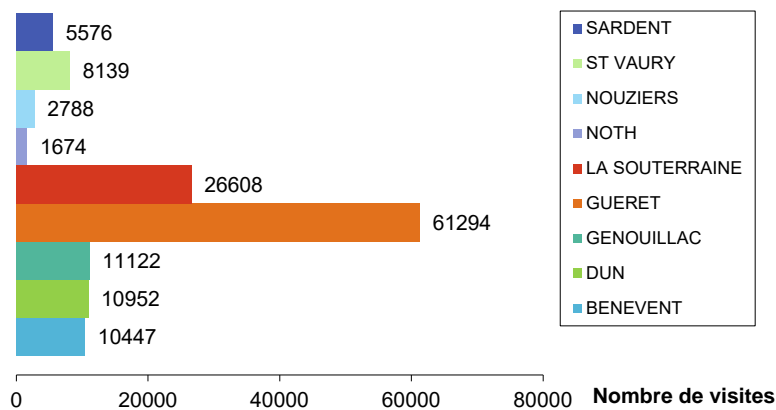
## V. Déchèteries

Les infrastructures Evolis 23 se répartissent comme suit :

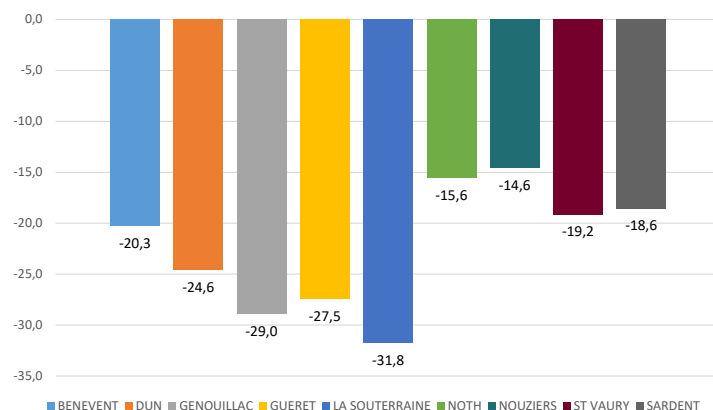
- **9 déchèteries** : NOTH, LA SOUTERRAINE, SAINT-VAURY, GUÉRET, DUN-LE-PALESTEL, BÉNÉVENT-L'ABBAYE, SARDENT, GENOUILLAC et NOUZIERS.
- **5 dépôts de gravats et déchets inertes** : DUN-LE-PALESTEL, BÉNÉVENT-L'ABBAYE, SAINT-VAURY, SARDENT et GENOUILLAC.

Avec une année 2020 rythmée par l'évolution de la pandémie de COVID-19, les consignes sanitaires dictées par le gouvernement, les confinements et les besoins de services d'Evolis 23, les tonnages des déchets collectés sur l'ensemble des déchèteries ont marqué une nette baisse pour cette année 2020. En effet, les déchèteries ont été fermées au public le 16 mars pour 8 semaines. A partir du 11 mai et pendant 5 semaines, la reprise a été progressive avec un accueil des usagers sur RDV. L'activité normale a pu reprendre à partir du 15 juin.

Fréquentation par déchèterie en 2020

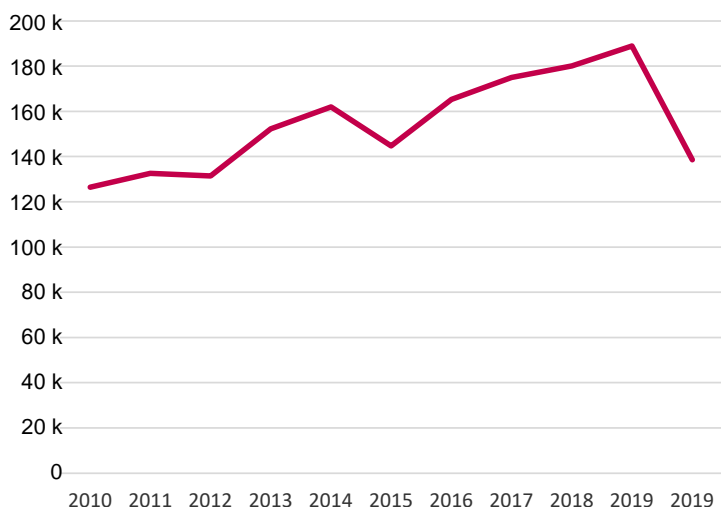


% de l'évolution de la fréquentation par déchèterie en 2020 par rapport à 2019

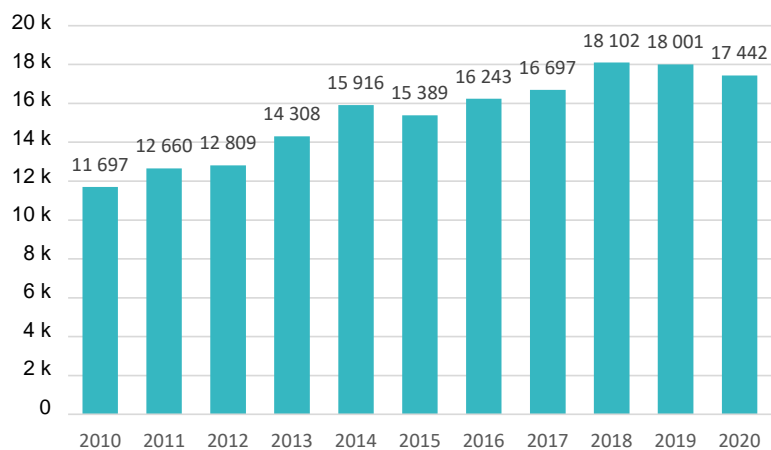


Suite aux différentes mesures prises, la fréquentation présente, pour l'année 2020, une baisse marquée de près de 30 % (26.7%) avec 138 600 visites sur les différentes déchèteries d'Evolis 23 soit presque 50 400 de moins qu'en 2019.

Évolution du nombre de visites (toutes déchèteries confondues)



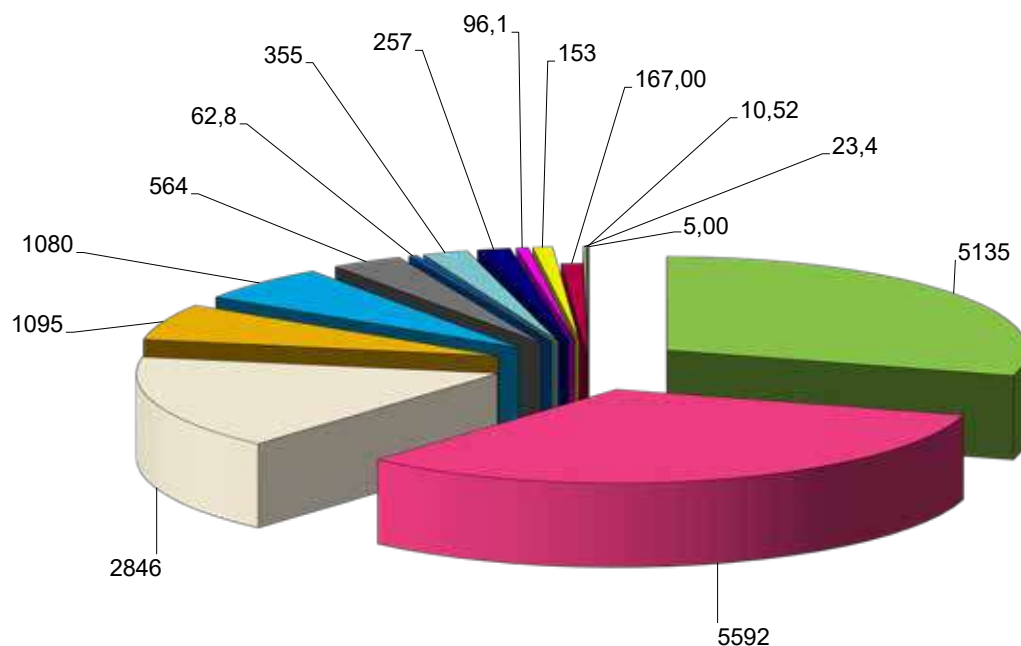
Évolution des tonnages collectés (toutes déchèteries confondues)



## Bilan déchèteries 2020 (Tonnes)



acronymes : voir  
lexique page 2



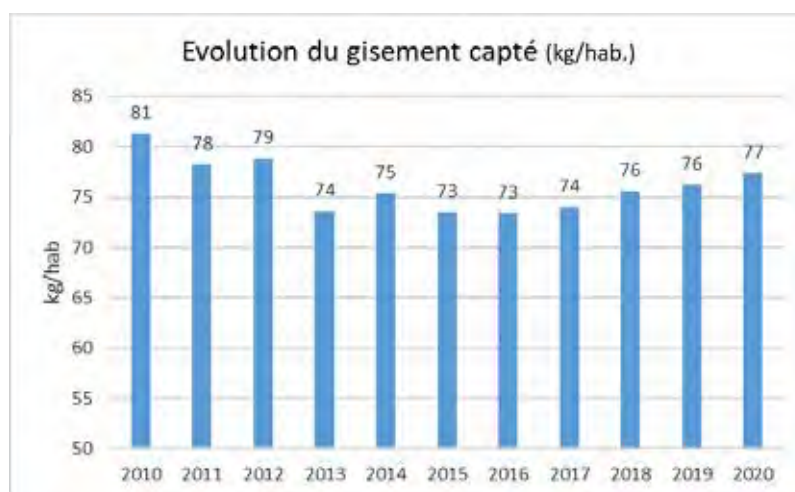
## Perspectives 2021

Finalisation de l'installation des contrôles d'accès : les usagers, particuliers et professionnels devront présenter leur carte.

## VI. Traitement : tri/valorisation des déchets recyclables

### A. Destinations

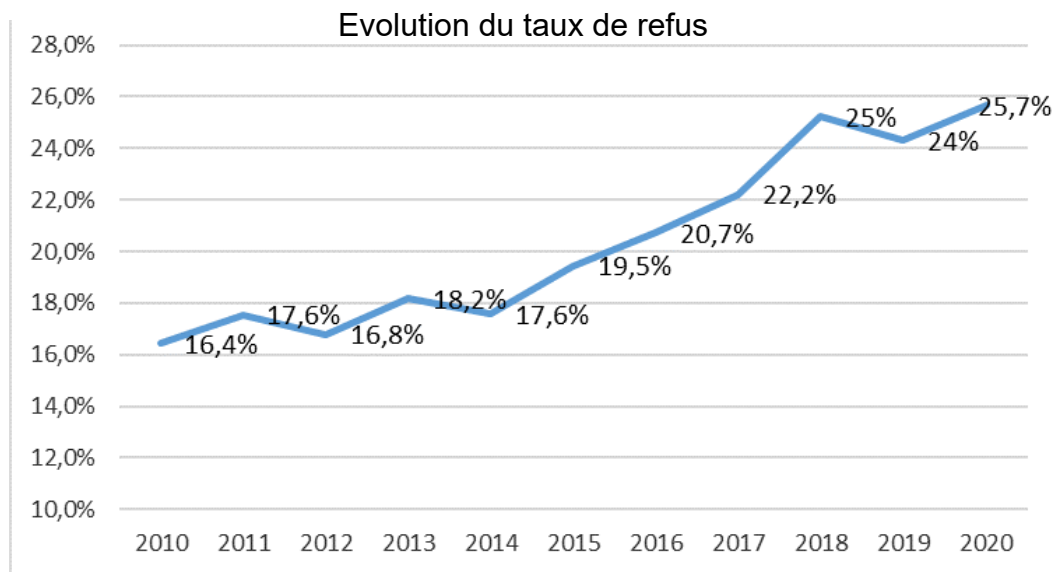
Les papiers/cartons, journaux/magazines, bouteilles plastiques, les briques alimentaires, boîtes acier et aluminium déposés par les habitants dans les contenants bleus et jaunes ont été acheminés au centre de tri de NOTH jusqu'à la fin septembre puis sur le centre de recyclage de BEAUNE les MINES à LIMOGEES d'octobre à décembre. Depuis Octobre 2020 et la mise en œuvre de l'Extension des Consignes de Tri sur tous les plastiques d'emballages ménagers, les films plastique sont triés au centre de recyclage de BEAUNE LES MINES.



Les matières à valoriser récupérées sur le territoire d' Evolis 23 ont été expédiées pour recyclage.

*\*dont apport professionnels et administrations*

MATIÈRE	USINE DE RECYCLAGE
Acier	HENAULT (87)
Aluminium	VEOLIA PROPLETE LIMOUSIN
Papier	SMURFIT Kappa (87)
Journaux Magazines Revue	NORSKE Skog Golbey (88)
Cartons 5.02 et 1.05*	VEOLIA PROPLETE LIMOUSIN
Emballage liquide et alimentaire	REVIPAC en Italie (BOLOGNE, LUCCA)
Bouteilles plastiques	VALORPLAST (usines dans les départements 01, 13, 21, 42, 43, 55, 59, 60, 64, 68, 71, 78, 88 + 1 sites à l'exportation, en Espagne)
Refus de tri	ISDND de NOTH et GOURNAY sauf 0,3kg/hab valorisées (ferailles, films, D3E,...)



L'Extension des Consignes de Tri aux emballages plastiques est en place sur le territoire d'Evolis 23 depuis septembre 2020. Cette mise en application de la consigne où « tous les plastiques d'emballages se trient » a probablement généré des afflux de matières plastique (et autres) qui ne sont pas forcément des emballages et non recyclables, faisant ainsi croître le taux de refus. La fermeture des déchèteries liée à la période COVID-19 du printemps 2020 a également pu amener certains déchets non recyclables à se retrouver dans le gisement de recyclables à collecter.

On ne peut pas non plus écarter l'impact de la TEOMi poussant les usagers à trier au maximum avec peut être des erreurs volontaires ou involontaires.



*Balle de TetraBric*



*Balle de PET*

## B. Perspectives 2021

- Tri à BEAUNE les MINES pour la totalité du gisement collecté sur le territoire.
- Choix d'une possibilité de reconversion du centre de tri de NOTH par tri des encombrants des déchèteries du territoire.
- Surveillance de l'évolution du taux de refus.

## VII. Le traitement : enfouissement des déchets collectés en porte à porte

### A. Transfert et destinations pour traitement

Suivant la nature des déchets deux installations de Stockage ont été destinataires en 2020 des déchets non dangereux du territoire :

- L'installation de stockage de déchets non dangereux alvéol, à PEYRAT DE BELLAC (87), exploitée par SUEZ (par DSP du SYDED 87), pour les encombrants des 9 déchèteries et les refus du centre de tri de NOTH (avant sa fermeture en septembre 2020) ;
- L'installation de stockage de déchets non dangereux de Montipeneau, à GOURNAY (23), dans le cadre d'un marché avec SUEZ pour les ordures ménagères résiduelles;

Le transfert de ces déchets s'est effectué à partir

- du quai de transfert de NOTH, pour la quasi-totalité. Ce quai de transfert, exploité par Evolis 23, est en service depuis juillet 2019,
- du quai de transfert de GUÉRET exploité par SUEZ environnement pour une fraction infime : les ordures ménagères et les déchets de balayage de GUÉRET du tout début d'année.

La quasi-totalité des encombrants du territoire a été transférée à partir du quai de transfert de NOTH mais, ponctuellement, des apports d'encombrants ont été directs vers l'ISDND alvéol, sans transit par NOTH.

Le quai de transfert de NOTH comporte 3 quais de vidage pour la rupture de charge des camions, que ce soit les bennes à ordures ménagères ou les camions polybenne pour les encombrants de déchèteries. Le vidage s'effectue gravitairement, en haut de quai, dans une des 3 trémies permettant ainsi le remplissage de semi-remorques de transfert dits « à Fond Mouvant Alternatif » (semi FMA) positionnés en bas de quai. Evolis 23 dispose de 6 semi-remorques FMA permettant les rotations vers les lieux de traitement.

### B. Tonnages enfouis en 2020

- **Ordures ménagères** : **9553 t** stockées à l'ISDND de GOURNAY
- **Encombrants** : **2846 t** enfouies à l'ISDND de PEYRAT DE BELLAC
- **Refus de tri** : **817 t** enfouies à l'ISDND de PEYRAT DE BELLAC ou ponctuellement à l'ISDND de GOURNAY
- **DAE et déchets de balayage** : **225 t** enfouies à l'ISDND de PEYRAT DE BELLAC ou de GOURNAY

A noter que les emballages recyclables transférés au centre de tri de BEAUNE les MINES, à compter de septembre 2020, ont généré **406 t** de refus qui ont été valorisées thermiquement sur la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole.

### C. Perspectives 2021

- Réhabilitation finale de l'ISDND de NOTH (couverture finale et végétalisation) du casier 8,
- Obtention d'un Arrêté Préfectoral pour la post exploitation de l'ISDND de NOTH,
- Mise en œuvre du projet de tri des encombrants de déchèteries dans le bâtiment du centre de tri de NOTH afin d'extraire à l'enfouissement des fraction valorisables - recyclables.



Centre de transfert de NOTH

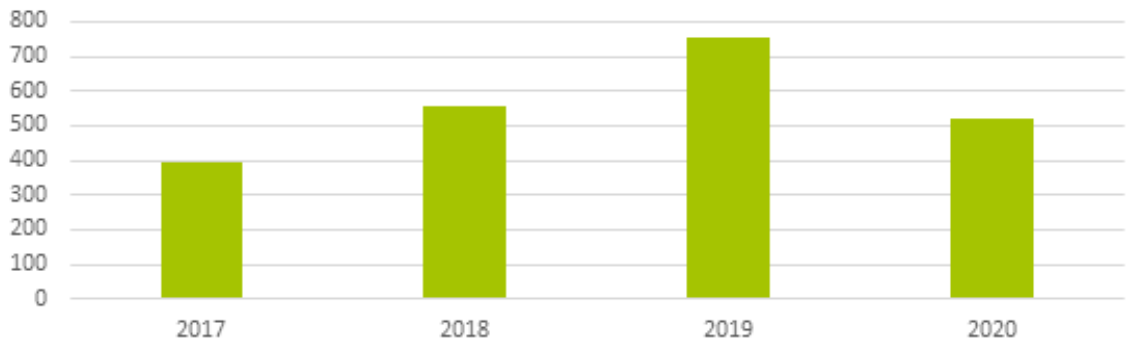
## VIII. La prévention des déchets

### A. Quelques actions en 2020

#### 1. Compostage

- 522 composteurs individuels ont été vendus

Evolution du nombre de composteurs individuels

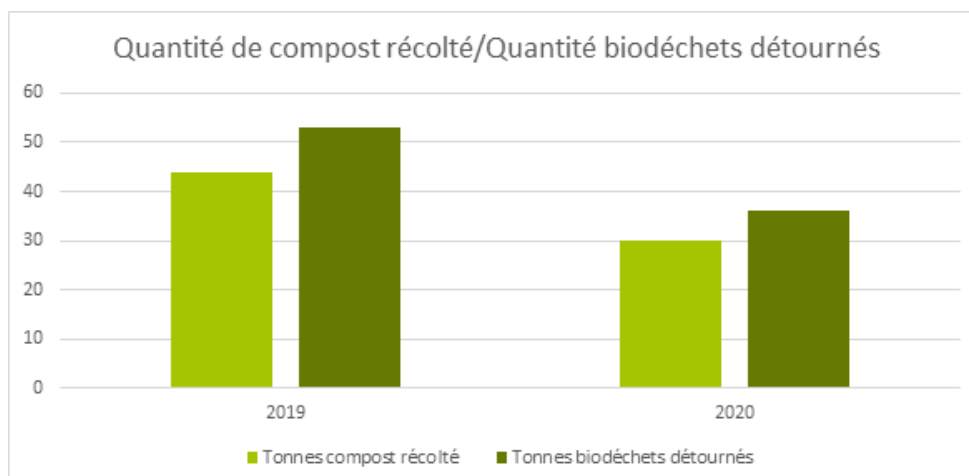


- Le premier site de compostage partagé entre les particuliers et les professionnels a été installé à GUÉRET au niveau du Parking Saint Pardoux fin novembre portant à 130 le nombre de points de compostage partagés installés sur le territoire d'Evolis 23.



Point de compostage partagé Parking Saint Pardoux à GUÉRET

- 30 tonnes de compost** ont été récoltés en 2020 correspondant à **36 tonnes de biodéchets détournés**.



## 2. Broyage

- **34** opérations de broyage chez les particuliers ont été réalisées par les agents d'Evolis 23 soit **166 m<sup>3</sup>** de déchets verts évités en déchèterie.
- **674** sapins de Noël ont été collectés sur les différentes communes intéressées pour ensuite être broyés et valorisés
- **980 kg** de coquilles d'huitres et crustacés ont été collectées lors des fêtes de fin d'année. Ces dernières ont été broyées avec nos déchets verts pour ensuite être valorisé.



### • Prêt de broyeurs individuels :

En 2020 Evolis 23 et Gamm Vert se sont associés pour proposer aux usagers du territoire le prêt gratuit de broyeurs individuels. Malheureusement ce partenariat a dû cesser prématurément car le matériel proposé par Gamm vert s'est révélé trop fragile et les coûts de réparation afférant trop important. Evolis 23 réfléchit actuellement aux meilleures actions à engager pour permettre à ses usagers de pouvoir broyer leurs déchets verts.

## 3. Eco-manifestations

En plus des contenants qui ont pu être déployés pour le tri et la gestion des déchets résiduels, 39 conventions vaisselles ont été passées en 2020 entre Evolis 23 et différents organismes essentiellement associatifs représentant 19 190 gobelets et 400 kits vaisselle prêtés, ce qui représente une baisse de plus de 60% par rapport à l'an dernier, évidemment liée à la crise sanitaire COVID-19.

### PRÊT DE GOBELETS

Gratuit\*

- ▶ gobelet de 30 CL
- ▶ Dans la limite de 300 pour une convention annuelle



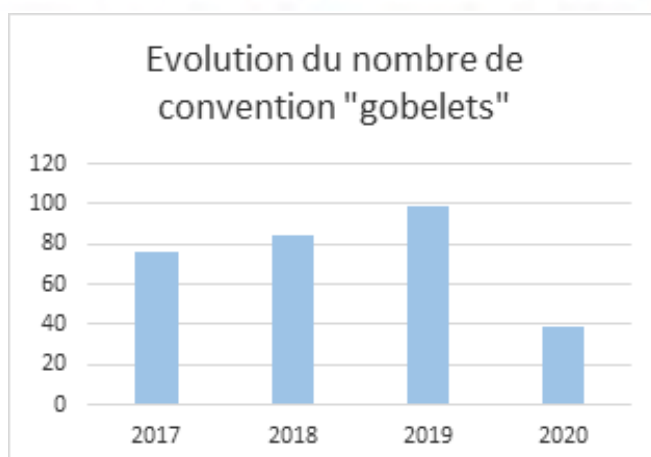
### PRÊT DE VAISSELLE

5€/kit\*  
(frais de lavage)

- ▶ 1 kit = 25 assiettes / 25 cuillères / 25 fourchettes / 25 couteaux
- ▶ vaisselle issue du réemploi
- ▶ Dans la limite de 8 kits et des stocks disponibles



\*des frais supplémentaires peuvent s'appliquer en cas de perte ou de non respect des engagements

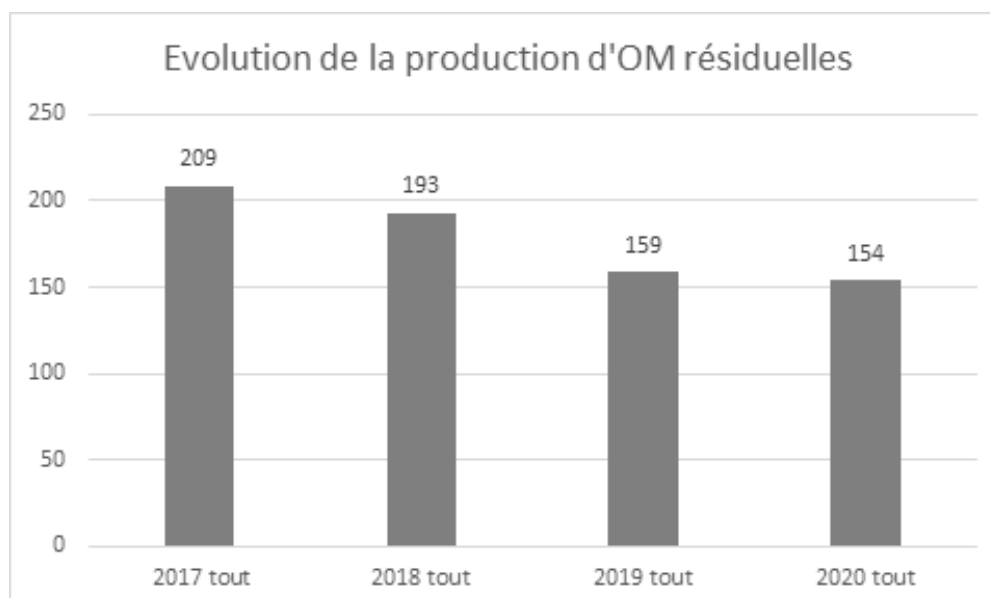


## B. Tarification incitative : bilan 2020

Concernant la tarification incitative, la dernière phase de déploiement de la TI s'est opérée sur GUÉRET avec la poursuite de l'enquête en porte à porte, la distribution des bacs et l'installation des colonnes (à contrôle d'accès pour les OMr).

### Les Ordures ménagères résiduelles

Depuis la mise en place progressive de la TEOMi sur son territoire, le bilan de la quantité d'OMr collectée sur le territoire d'Evolis 23 est au-delà des espérances du syndicat, puisque les tonnages continuent de baisser.



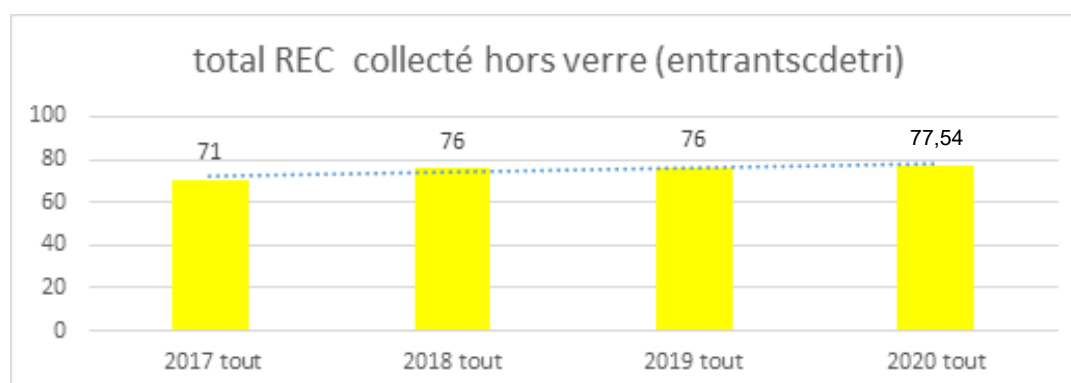
La production de déchets a perdu 5 kg/an/hab par rapport à l'an passé s'abaissant à 154 kg/an/hab sur l'ensemble du territoire incluant GUÉRET alors que la mise en place de la tarification incitative y a été décalée (année blanche) au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à cause du contexte sanitaire.

Sur le périmètre déjà en tarification incitative la production de déchets est de 141 kg pour les territoires en tarification incitative. Ces chiffres prennent en compte les incivilités ramassées par Evolis 23, qui représentent 1 kg/an/hab.

### Les déchets recyclables

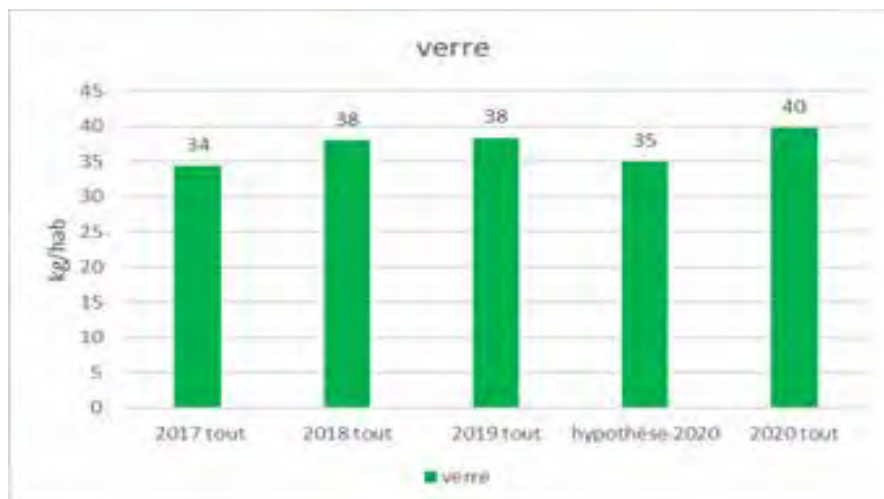
Le 1<sup>er</sup> septembre 2020 a sonné le Top départ de la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri, ainsi ce sont plusieurs kilos de déchets par habitant préalablement voués à l'enfouissement qui sont désormais recyclés passant ainsi de la poubelle grise à la poubelle jaune.

Les effets s'en ressentent déjà sur les quantités annuelles de déchets recyclables produites avec une production de 77,54 kg/an/habitant soit déjà près de 2 kilos de plus par habitant.



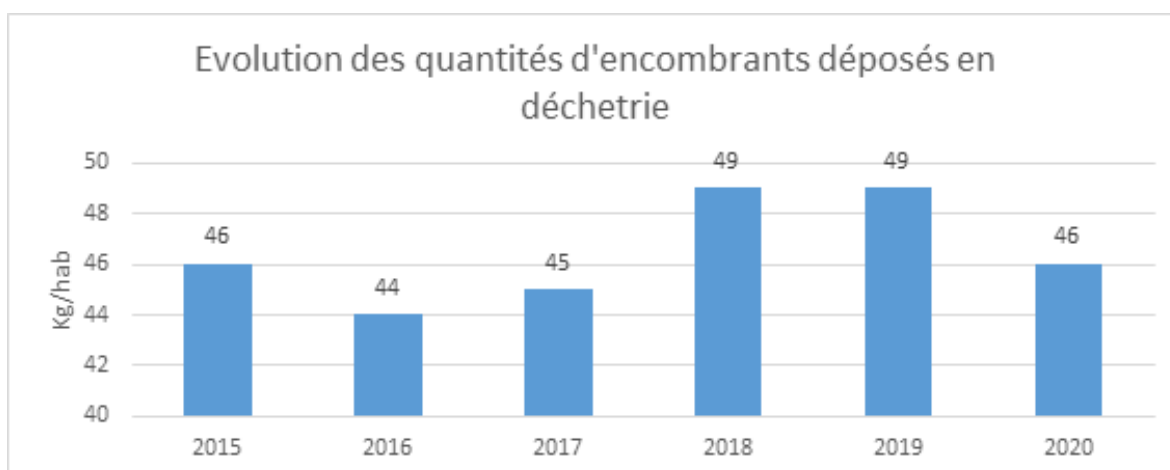
## Le Verre

L'activité d'Evolis 23 sur le vidage des colonnes à verre a été intense en 2020, ainsi ce sont désormais 40 kg de verre/ an/habitant qui sont recyclés.



## Les Encombrants

La nette baisse de la quantité d'encombrants visible en 2020 est due au confinement. La fermeture des déchèteries pendant et à l'accès sur RDV qui en a découlé, limitant ainsi le dépôt en déchèterie.



## C. Perspectives 2021

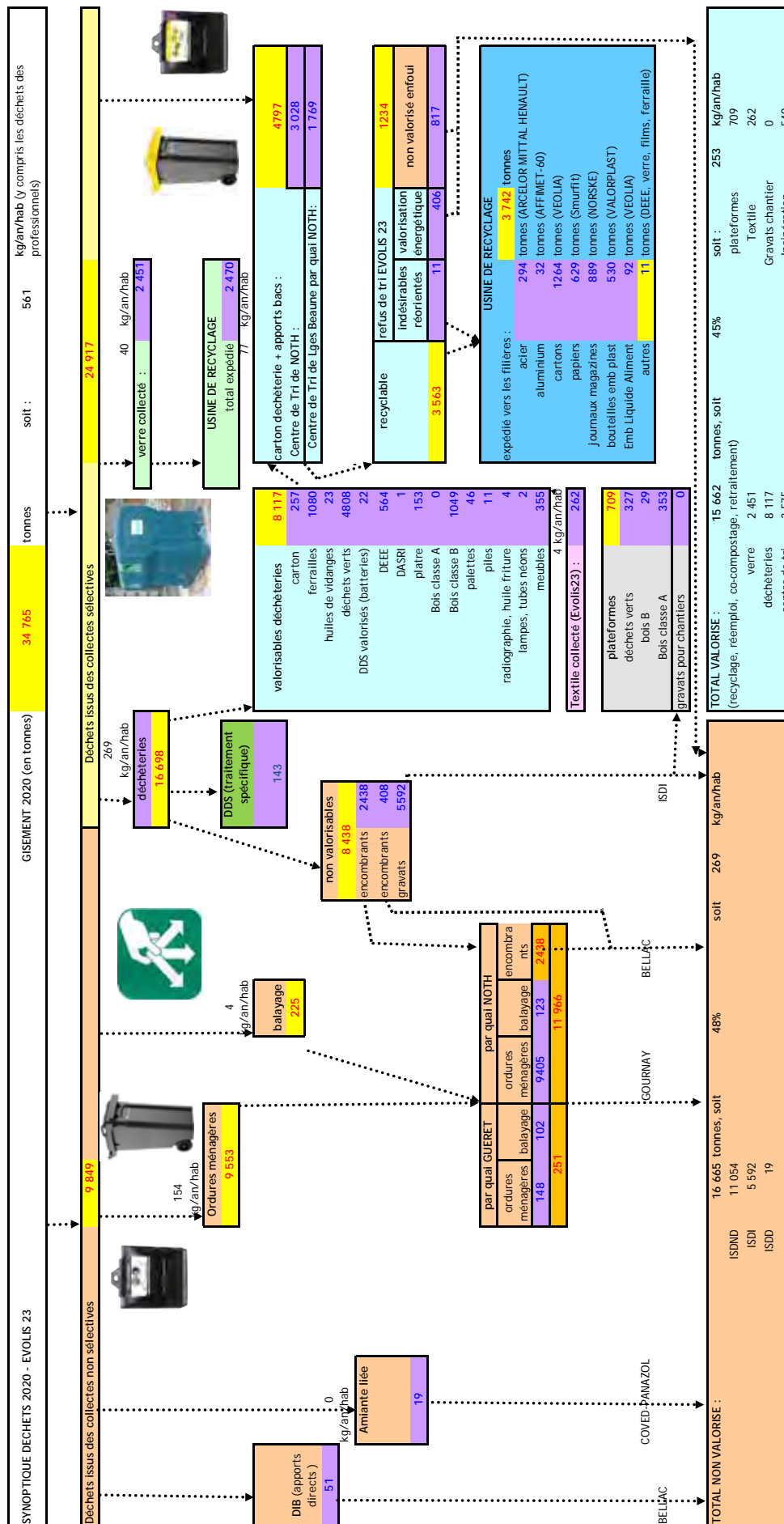
L'ADEME lance un appel à projet relatif à la gestion des biodéchets, Evolis 23 va y répondre en 2021 afin d'obtenir une aide financière principalement pour amplifier son déploiement de composteurs partagés en pied d'immeuble et en établissements.

Le syndicat va également mettre en place son Programme Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) réglementaire, qui sera élaboré dans la continuité des derniers programmes de prévention d'Evolis 23.

Les principaux chantiers thématiques engagés se poursuivront autant que possible compte tenu du contexte sanitaire avec la mise en place de nouvelles actions dans les domaines de la consommation responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des biodéchets et de déchets verts, et en transversalité de l'animation et de la sensibilisation tous publics, des actions sur l'éco exemplarité du syndicat.



# IX. Synoptique



acronymes : voir lexicque page 2

# X. Communication

## Les chiffres clés de 2020

### 1. Sensibilisation des publics

- Avant l'arrêt des visites en mars 2020 du fait de la pandémie COVID-19, l'activité du centre de tri a permis 4 visites d'établissement scolaires (4 écoles) ainsi que 3 groupes d'adultes (associations et professionnels), soit 99 personnes concernées par les visites du centre de tri en 2020.
- Journées événementielles pour la Tarification incitative à GUÉRET : 200 personnes sur 2 jours (les 5 et 26 septembre 2020).

### 2. Les actions phares de communication

- Campagne pour la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri : spots cinéma et Youtube, affichage, déploiement nouveaux autocollants, refonte du guide du tri et du mémo tri, ...
- Campagne pour la mise en place de la TI à Guéret : vidéos, affiches, journées événementielles, ...
- Communications liées à la crise sanitaire
- Projet PLASTIC : projet mutualisé de coopération internationale pour la gestion des déchets
- Création du Facebook et du Youtube d'Evolis 23

### 3. La communication courante

- Lettre Info Déchets : n°10 (septembre 2020)
- Newsletter n°15 (avril 2020)

### 4. La communication web

- 41 632 visiteurs uniques sur le site web.
- 205 759 pages vues
- 114 visiteurs/jour.
- 47% de connexions par mobile, 46% par ordinateur, 7% par tablette.
- 1563 abonnés à la Newsletter.
- Page la plus visitée : les déchèteries (14% du trafic global du site à elle seule)
- Abonnés Facebook : 321



Création du Facebook d'Evolis 23



Journée présentation des équipements de la TI à Guéret le 26 septembre 2020



Campagne de l'Extension des Consignes de Tri

## XI. La relation aux usagers

La relation aux usagers consiste à :

- Accompagner et conseiller l'utilisateur dans le choix de sa dotation,
- Répondre à ses interrogations
- Accompagner les professionnels dans la gestion de leurs déchets
- Facturer des prestations éventuelles du service déchets auprès des professionnels



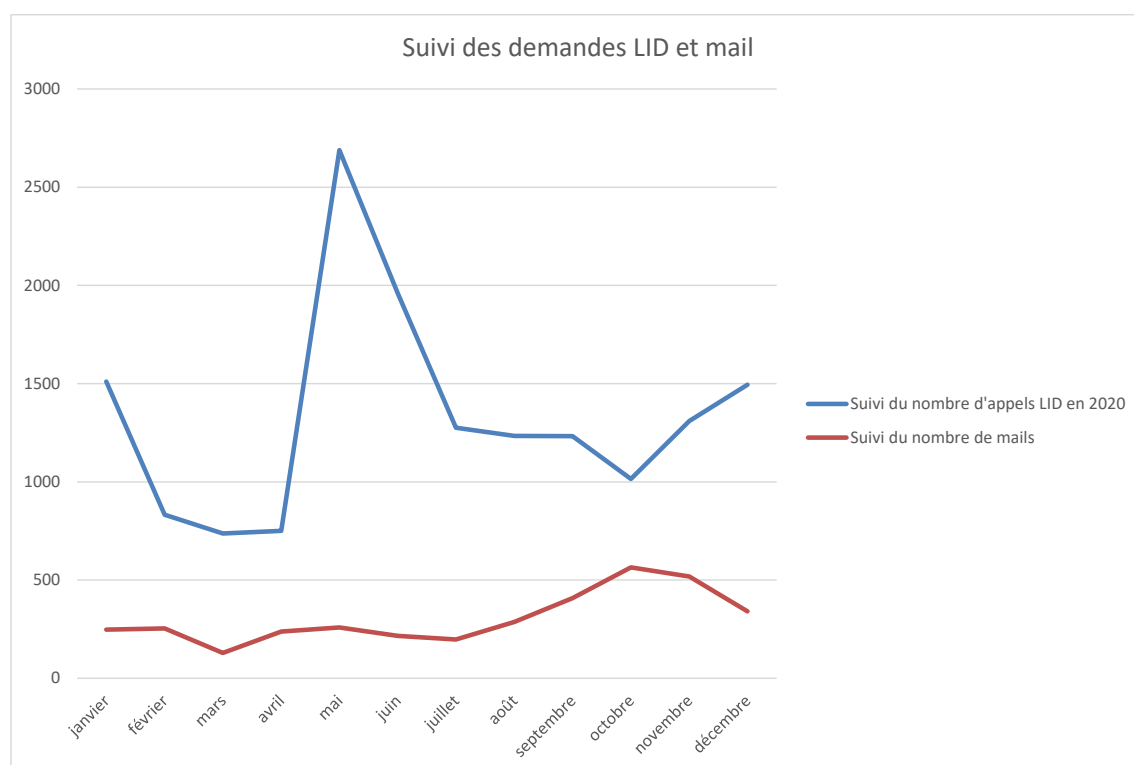
**19 696**, c'est le nombre de sollicitations téléphoniques comptabilisées auxquelles la ligne info déchet a répondu en 2020.

La volumétrie a nécessité jusqu'à 3 agents en permanence pour répondre à toutes les sollicitations. Constamment présents, notamment en période de confinement, les agents de la Ligne Info Déchets ont dû faire face à un très grand nombre d'appels téléphoniques avec des pics importants (jusqu'à 149 appels décrochés par jour) :

- En janvier pour répondre aux questions des usagers principalement par rapport aux nouveaux calendriers de collecte
- Du 11 mai au 13 juin pour la prise de RDV en déchèteries et par la suite pour répondre aux questions de modalité d'accès
- Au dernier trimestre pour répondre aux questions concernant la taxe foncière

Pour faciliter les échanges avec les usagers, l'équipe «relation aux usagers» gère également une adresse mail générique ([relationusagers@evolis23.fr](mailto:relationusagers@evolis23.fr)) qui permet de traiter par un autre canal les différentes demandes/questions des usagers ainsi **3 656 sollicitations** ont trouvé réponse.

En parallèle de ces activités, l'équipe «relation aux usagers» gère également l'accueil du site d'exploitation de Noth et la facturation des prestations assurées par le service déchets.



## XII. Les déchets non ménagers pris en charge par Evolis 23

Evolis 23 propose aux professionnels de prendre en charge les déchets liés à leur activité :

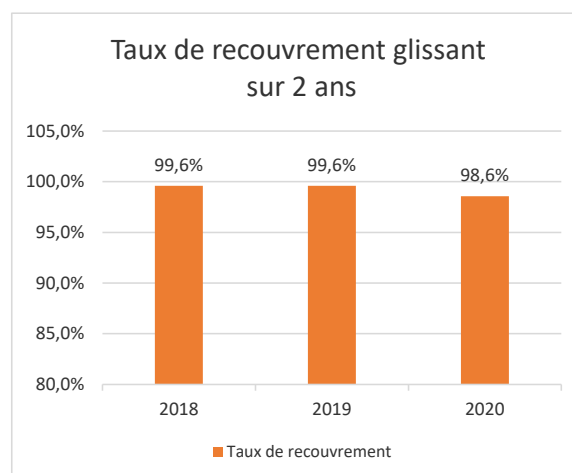
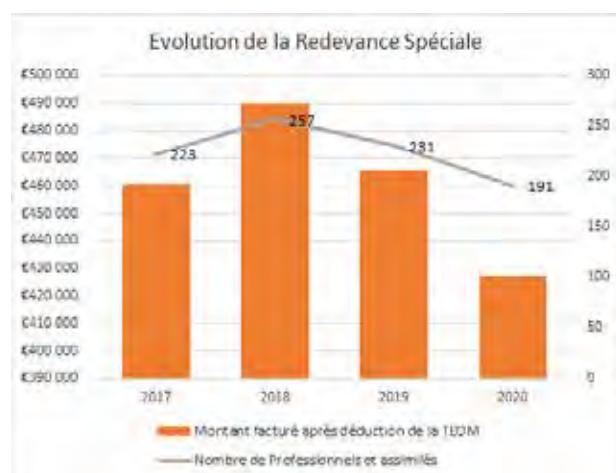
- Dans le cadre du service public de gestion des déchets ménagers, moyennant le paiement d'une redevance spéciale (volumes supérieurs à 750 litres/semaine). A noter que dans ce cadre, la collecte peut être adaptée en fonction de la production sous certaines conditions.
- Hors service public de gestion des déchets ménagers moyennant le prix d'une prestation.

### A. La Redevance Spéciale

En 2020, **191 conventions** lient Evolis 23 à des professionnels, des collectivités ou des établissements publics. Le montant total après déduction de la TEOM est de **427 218€**

Impacté par le confinement certains professionnels n'ont pas produit de déchets durant les 2 périodes de confinement. Les professionnels ayant prévenu Evolis 23 en amont de leur fermeture, ont pu bénéficier d'une remise liée à cette non collecte.

L'évolution des montants de la redevance spéciale se présente comme suit (après déduction de la TEOM) :



On estime que le taux de recouvrement plus faible en 2020 est dû à des demandes de paiement échelonnés.

### B. Prestations

#### Gestion des déchets

Evolis 23 assure la collecte et le traitement des déchets pour 2 gros producteurs n'ayant pas trouvé de service privé adéquat pour **18 263,90€HT**.

#### Collecte des déchets films plastiques et cartons

En complément du service de collecte des déchets de GUÉRET, Evolis 23 a mis en place une collecte des cartons et films plastiques en porte à porte pour les professionnels de la zone colonnes enterrées du centre-ville de GUÉRET.

Le dispositif est articulé de la manière suivante :

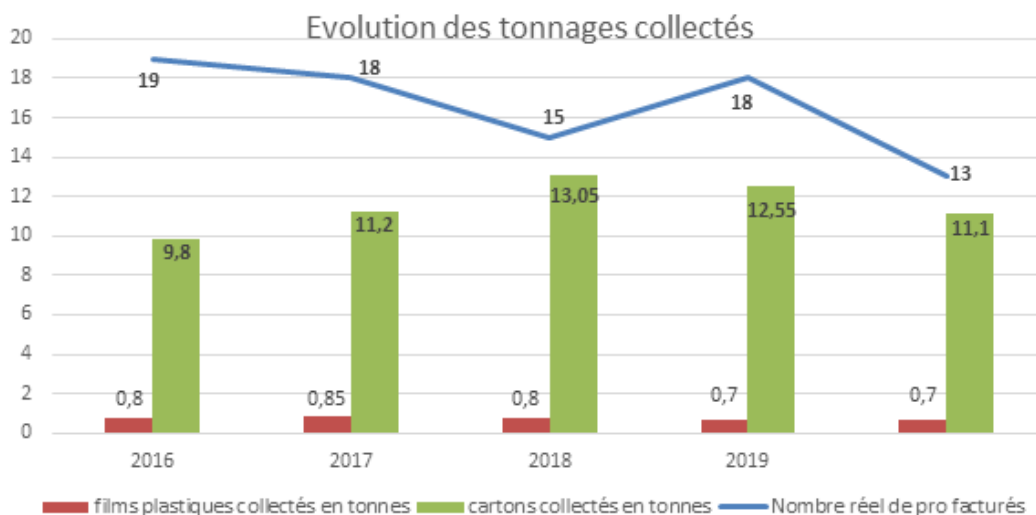
Cette collecte bihebdomadaire est assurée par Recyclabulle intervenant pour le compte d'Evolis 23. Le montant total facturé aux professionnels au titre de 2020 est de 2 035,91 €.

#### Résultats environnementaux de la convention :

L'ensemble des déchets collectés sont revalorisés.

Films plastiques : en 2020, 700 kg ont été collectés et valorisés

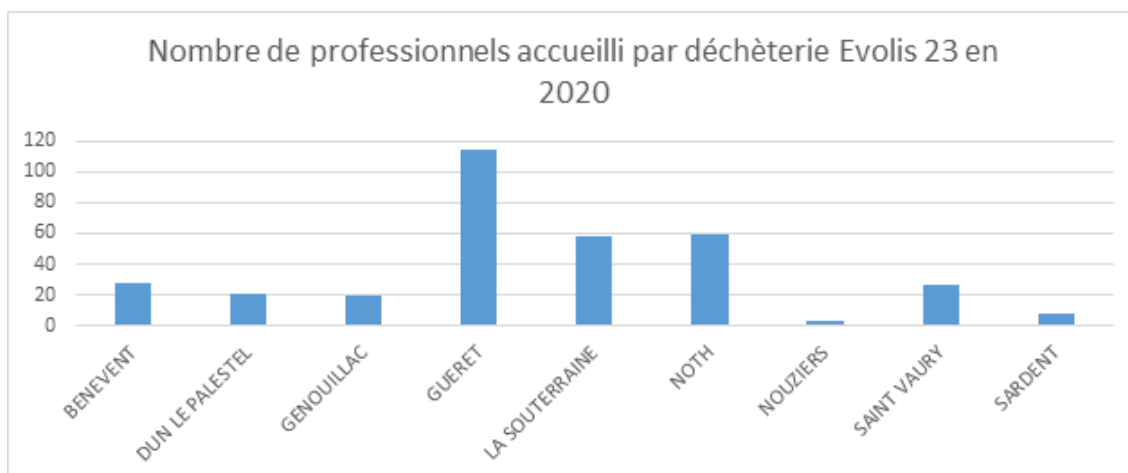
Cartons : en 2020, 11,1 tonnes ont été collectés et valorisés.



Evolution des tonnages de cartons et films plastiques collectés en fonction du nombre de professionnels adhérant au service.

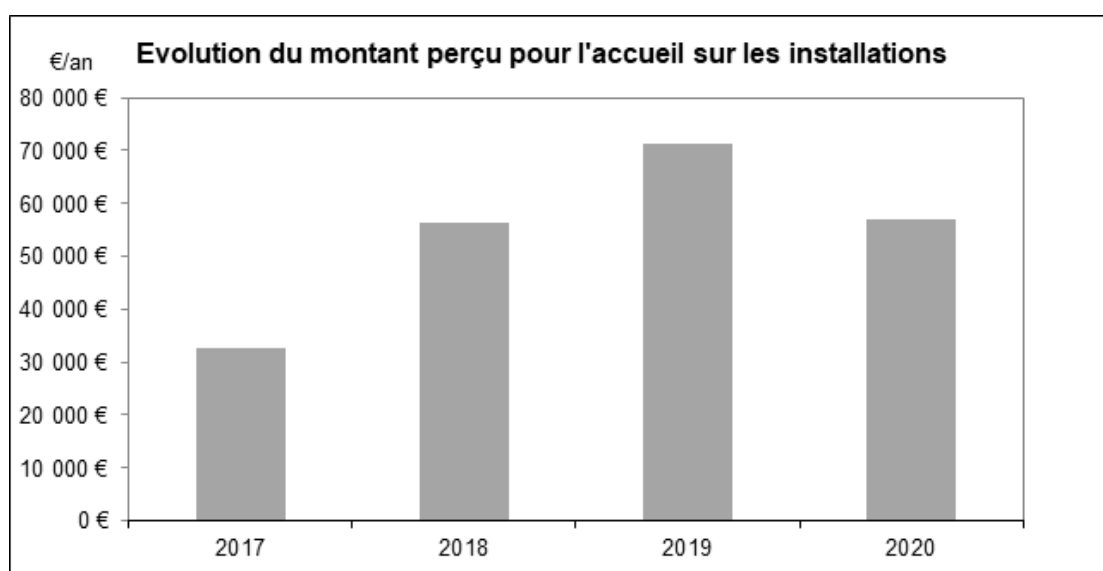
### C. L'accueil sur les installations

**241** : c'est le nombre de professionnels différents accueillis sur les déchèteries d'Evolis 23 en 2020 (hors communes et associations).



Cela représente **2 640** visites de professionnels sur l'ensemble des déchèteries du territoire sachant qu'une visite correspond souvent à plusieurs apports dont certains gratuits.

En 2020, le montant perçu auprès des professionnels est de **56 913 €** pour ces apports.



## XIII. Le coût du service public

### A. L'organisation

Pour la collecte des déchets, Evolis 23 travaille principalement en régie (79% de la population).

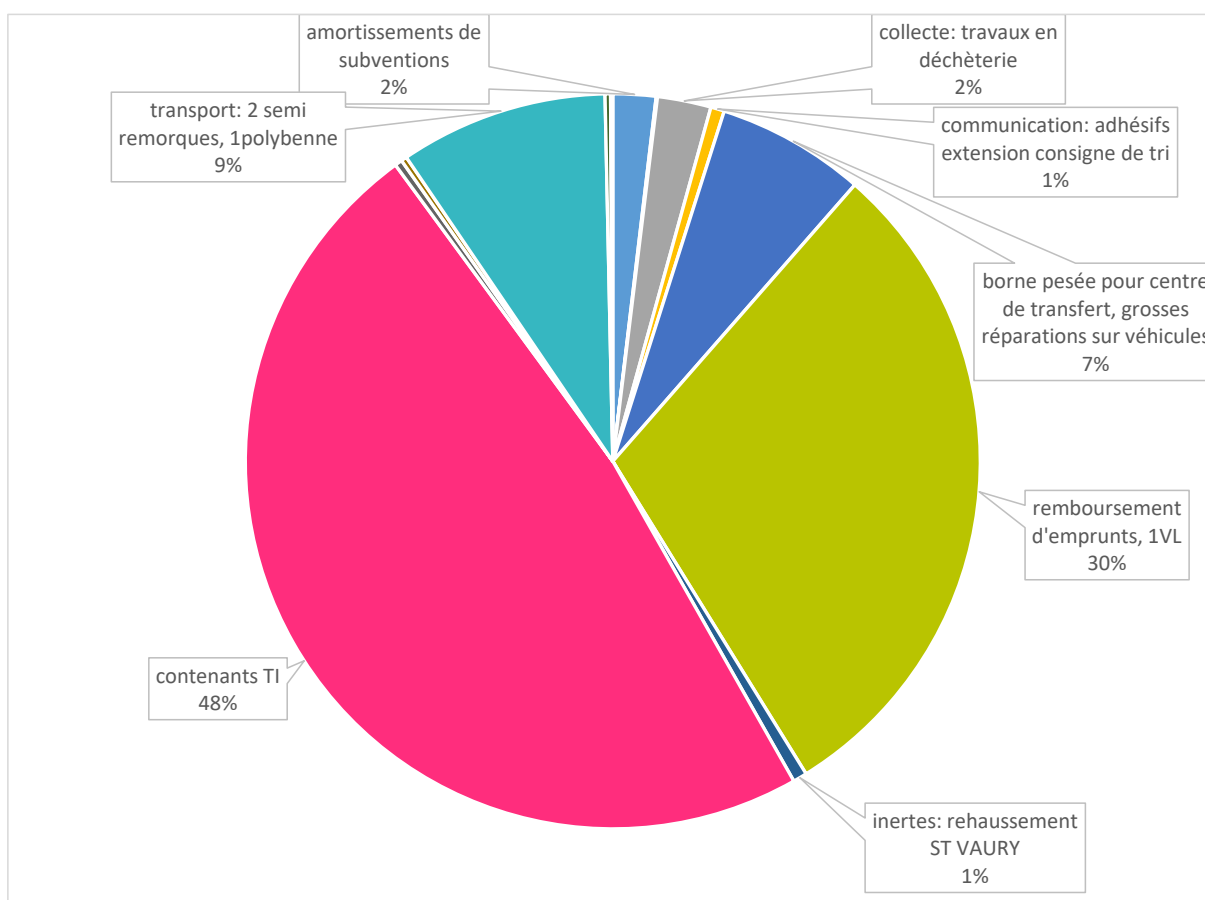
Le transfert et le transport des déchets est désormais assuré en régie.

Le tri des déchets est réalisé en partenariat avec LIMOGES METROPOLE et le SYDED 87.

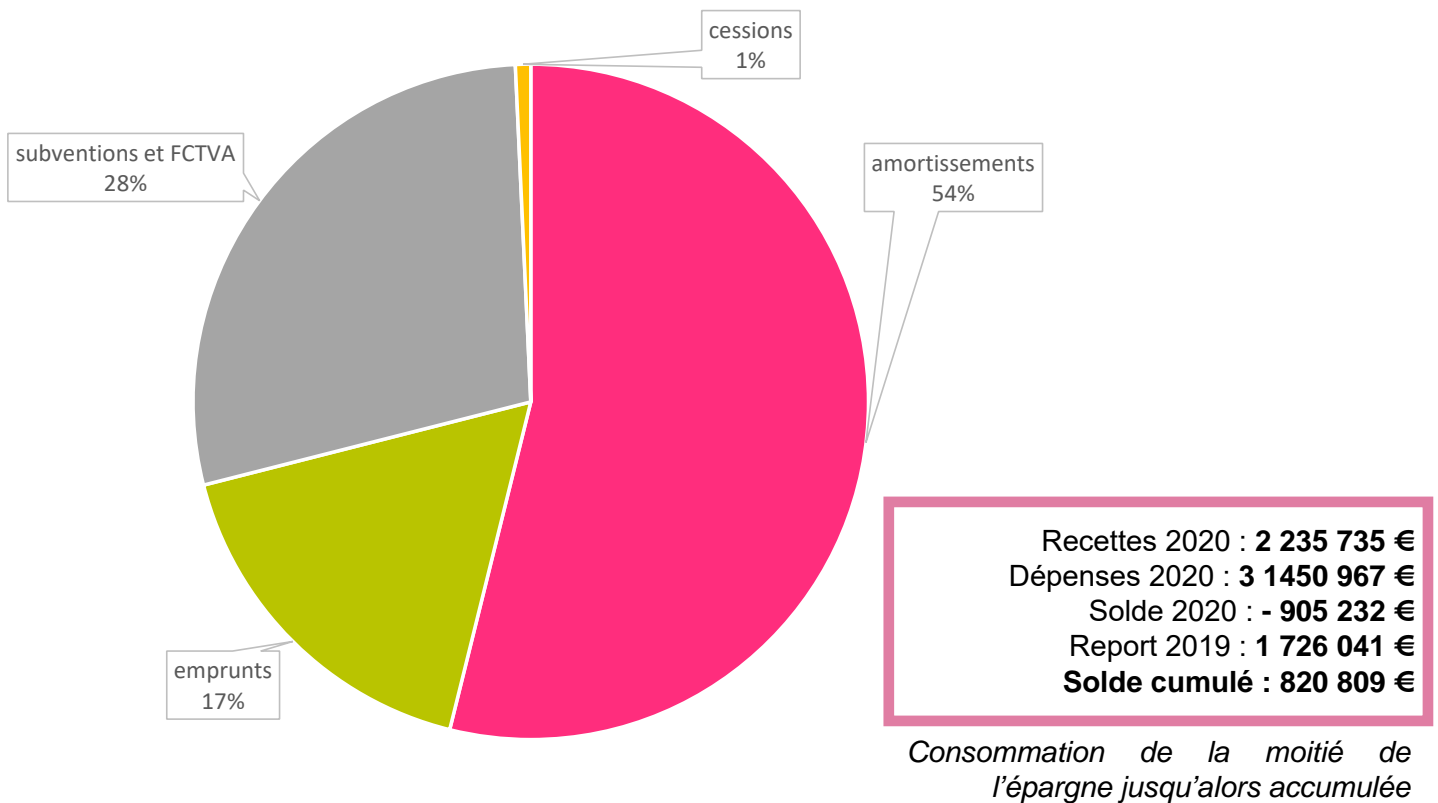
NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE PRESTATION	ÉCHÉANCE	MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS EN K€TTC
Veolia	Collecte GUÉRET	31/12/2020	606
Suez	Traitement OMr GOURNAY	18/12/2022	1046
SYDED 87	Traitement encombrants BELLAC	31/12/2019	368

### B. L'investissement

#### Dépenses d'investissement 2020 : répartition



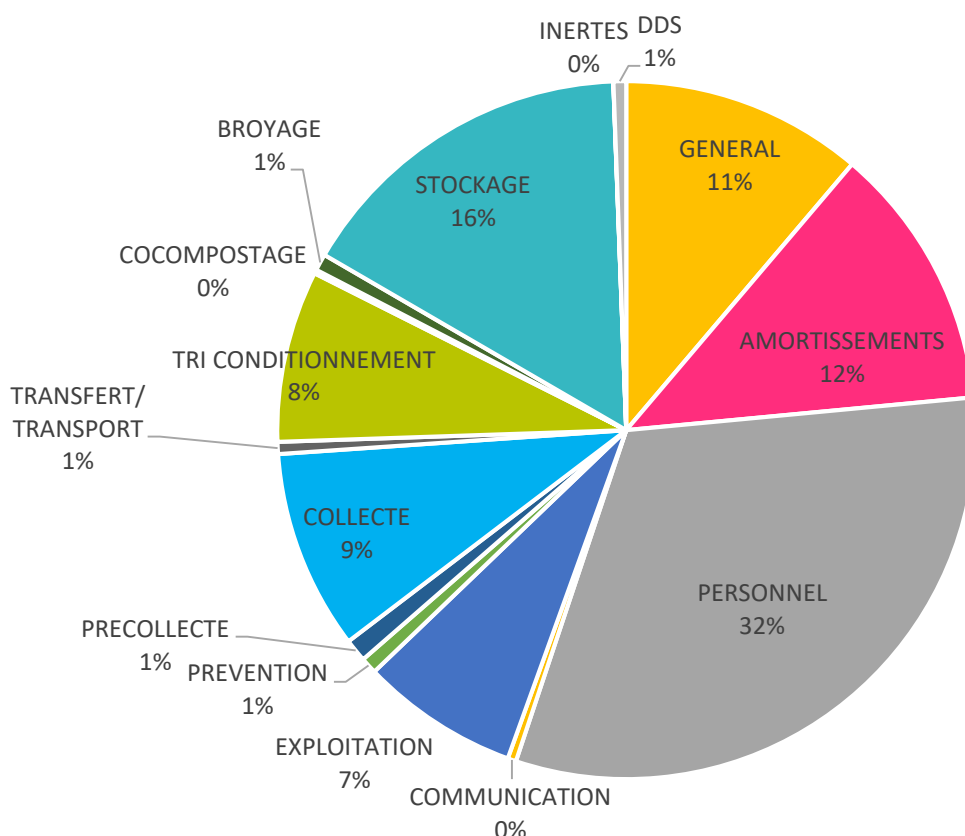
## Recettes d'investissement 2020 : répartition



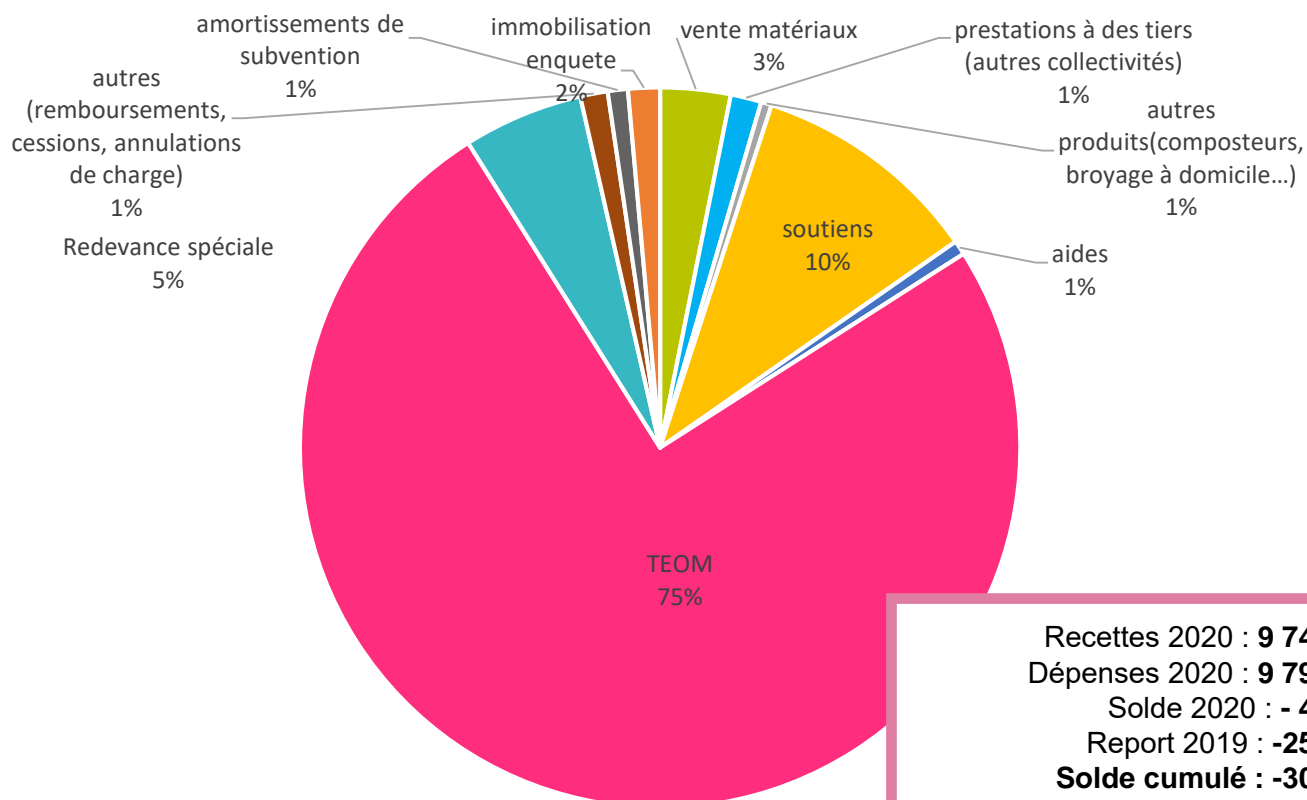
## B. Le fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
LIBELLÉ SECTEUR GESTION	RÉALISÉES	OBJET	RÉALISÉES
Général (sans report)	1 097 839	Vente matériaux	307 133
Amortissements	1 204 202	Prestations à d'autres collectivités	134 656
Personnel	3 097 378	Autres produits (composteurs, location caisson, accès Sardent et Genouillac, ...)	46 335
Communication	38 412	Soutiens	1 004 218
Exploitation	717 390	Aides	62 782
Prévention	74 395	TEOM	7 319 534
Précollecte	103 701	Redevance Spéciale	525 144
Collecte	906 342	Autres (remboursements, cessions, ...)	120 227
Transfert / Transport	54 796	Amortissements de subvention	87 716
Tri Conditionnement	779 163	Immobilisation enquête	139 215
Cocompostage	17 472	Excédent reporté	/
Stockage	1 570 793	<b>TOTAL</b>	<b>9 746 959</b>
Inertes	540		
DDS	54 506		
Virement à la SI	/		
<b>TOTAL</b>	<b>9 795 709</b>		

## Dépenses de fonctionnement 2020 : répartition



## Recettes de fonctionnement 2020 : répartition



*Le résultat de fonctionnement est négatif. Comme prévu les économies de tonnages liée à la mise ne place de la TEOMi n'ont pas permis de couvrir les hausses de charges, seulement de maîtriser ces dernières. Le déficit est accentué par la COVID-19 (absentéisme) et la baisse du cours des matériaux.*



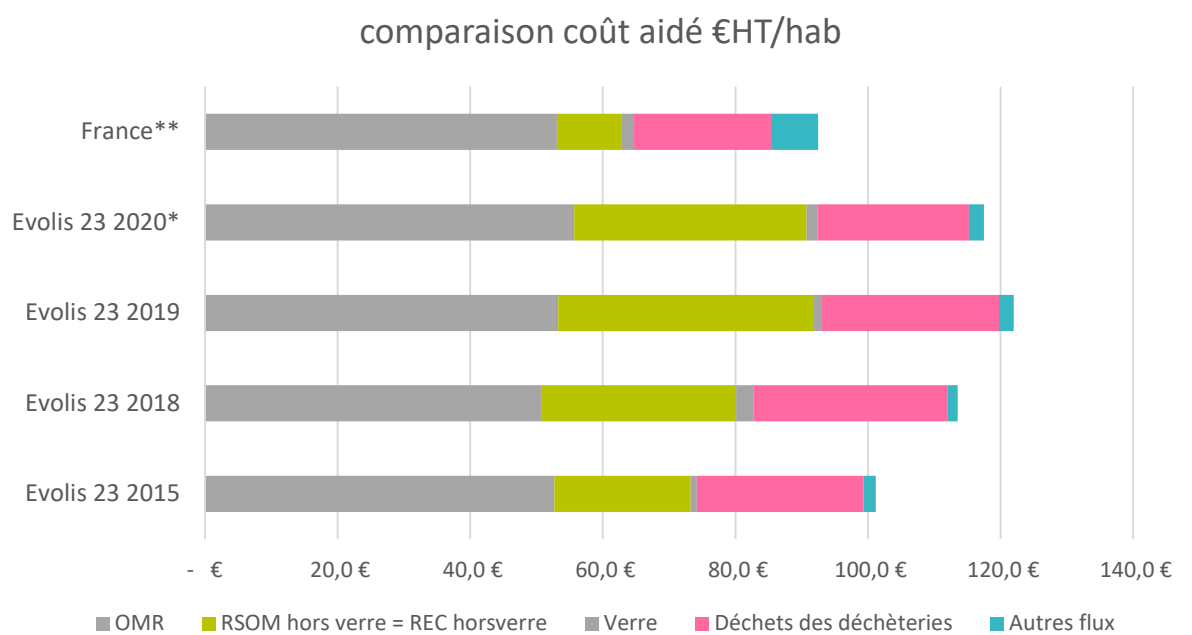
## D. Analyse et évolution

Les seules données comptables ne permettent pas de restituer une image fidèle des coûts du service de gestion des déchets ni ne garantissent une homogénéité entre collectivités pour une comparaison éventuelle.

Les coûts présentés ci-dessous sont issus de la matrice remplie suivant les préconisations de l'ADEME. Ceux-ci comprennent des retraitements extracomptables tels que l'extraction de la TVA, l'intégration d'amortissements et de reprises de subventions d'investissement non pris en compte dans la comptabilité publique.

La méthode permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion.

On obtient ainsi les coûts aidés HT c'est à dire l'ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux, les soutiens des éco organismes, les aides diverses.



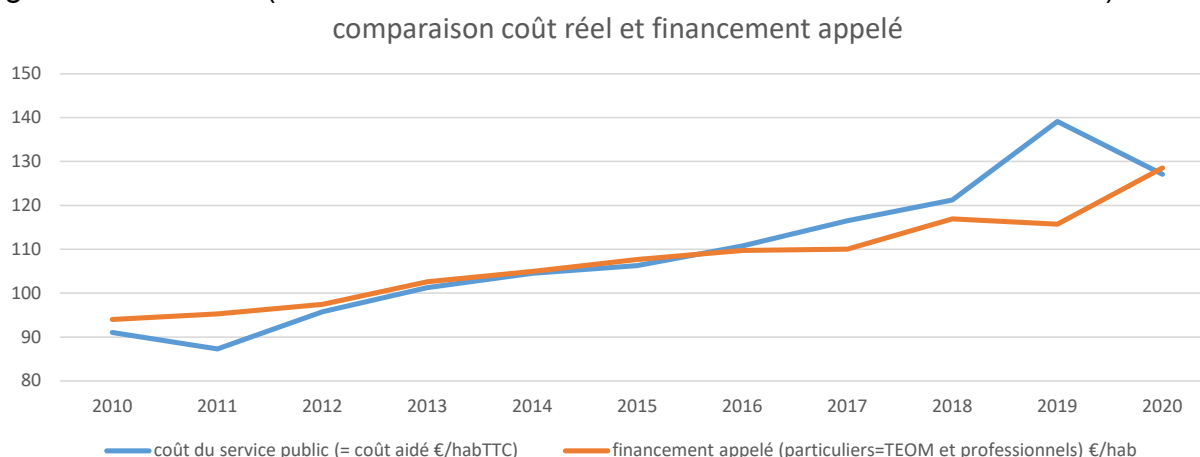
\* matrice validée par l'ADEME le 03/09/2020

\*\* source: référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets édition 2019 portant sur l'année 2016 publication ADEME, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

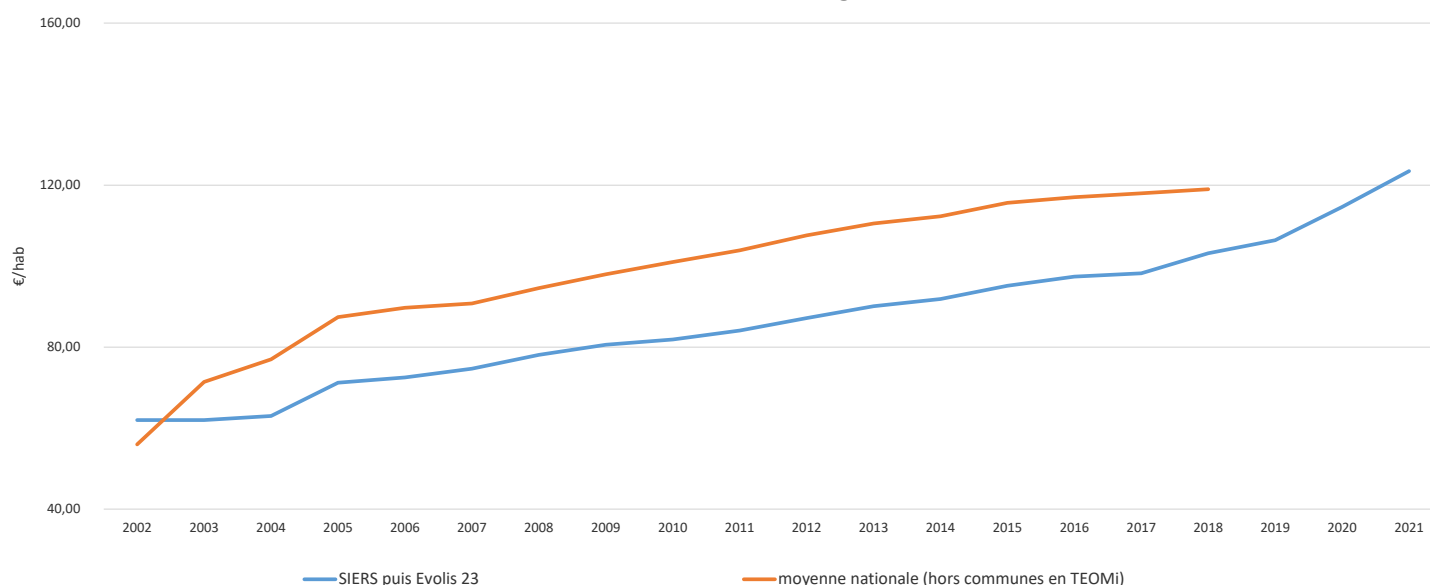
Même si en baisse, les coûts restent globalement plus élevés que la fourchette du référentiel.

La baisse des coûts de gestion des déchets de déchèteries est liée à leur fermeture plusieurs semaines avec la crise.

Les coûts de traitement des OMR ont considérablement augmenté gommant l'effet de diminution des tonnages collectés. Par ailleurs, les coûts des REC hors verre par habitant comprennent encore des charges de tri élevées (centre de tri de NOTH encore fonctionnel sur ¾ de l'année).



Evolution de la contribution des usagers TEOM/habitant



La contribution moyenne appelée par Evolis 23 auprès des habitants au travers de la TEOM s'élève à 114.63€/hab à corrélérer avec le niveau de service mis en place depuis le passage en tarification incitative

## XIV. Emploi et conditions de travail

### A. Structure de l'emploi

Au 31/12/2020, l'effectif se répartit ainsi :

en nb de postes

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
Pré-collecte	8	1	9
Collecte	26	1	27
Déchèterie recyclage	13	1	14
Transfert/Transport/Traitement	7	1	8
Communication	2	-	2
Prévention	1	-	1
Secrétariat Relation Usagers	6	-	6
Cadres	5	-	5
<b>Total postes</b>	<b>68</b>	<b>4</b>	<b>72</b>

2016	2017	2018	2019	2020
72	74	82	75	72

L'effectif important en 2018 s'explique par la désoptimisation ponctuelle de la collecte tant que le service lié à la mise en place de la TEOMI n'était pas déployé sur tout le territoire. Les agents contractuels qui ont travaillé comme chauffeurs à cette occasion ont quasiment tous été titularisés à l'occasion, entre autres, de départs à la retraite.

La fermeture du centre de tri explique la diminution du personnel en fin d'année 2020. Une réorganisation a permis de les affecter sur des postes nouvellement créés (transport des REC) ou sur des postes jusqu'alors occupés par des contractuels.

Pour traiter les déchets du territoire du syndicat, il convient de rajouter aux emplois d'Evolis 23 ceux de :

- **SUEZ et VEOLIA** (ISDND GOURNAY, transfert, collecte,...) : environ 12 emplois
- **La Boite à Papiers** (prestation de tri au centre de tri) : environ 18,5 emplois, jusqu'à la fermeture du centre de tri de Noth en septembre.
- **Autres emplois locaux induits** (collectes spécifiques telles que textiles, déchets dangereux, transporteurs, ferrailleurs,...)

## B. Absentéisme (en jours calendaires)

	TOTAL SERVICE DÉCHETS
2018	21
2019	26
2020	34

L'absentéisme a été marqué par la COVID-19 ayant entraîné des autorisations spéciales d'absence délivrées pour cause de garde d'enfants ou de cas contacts

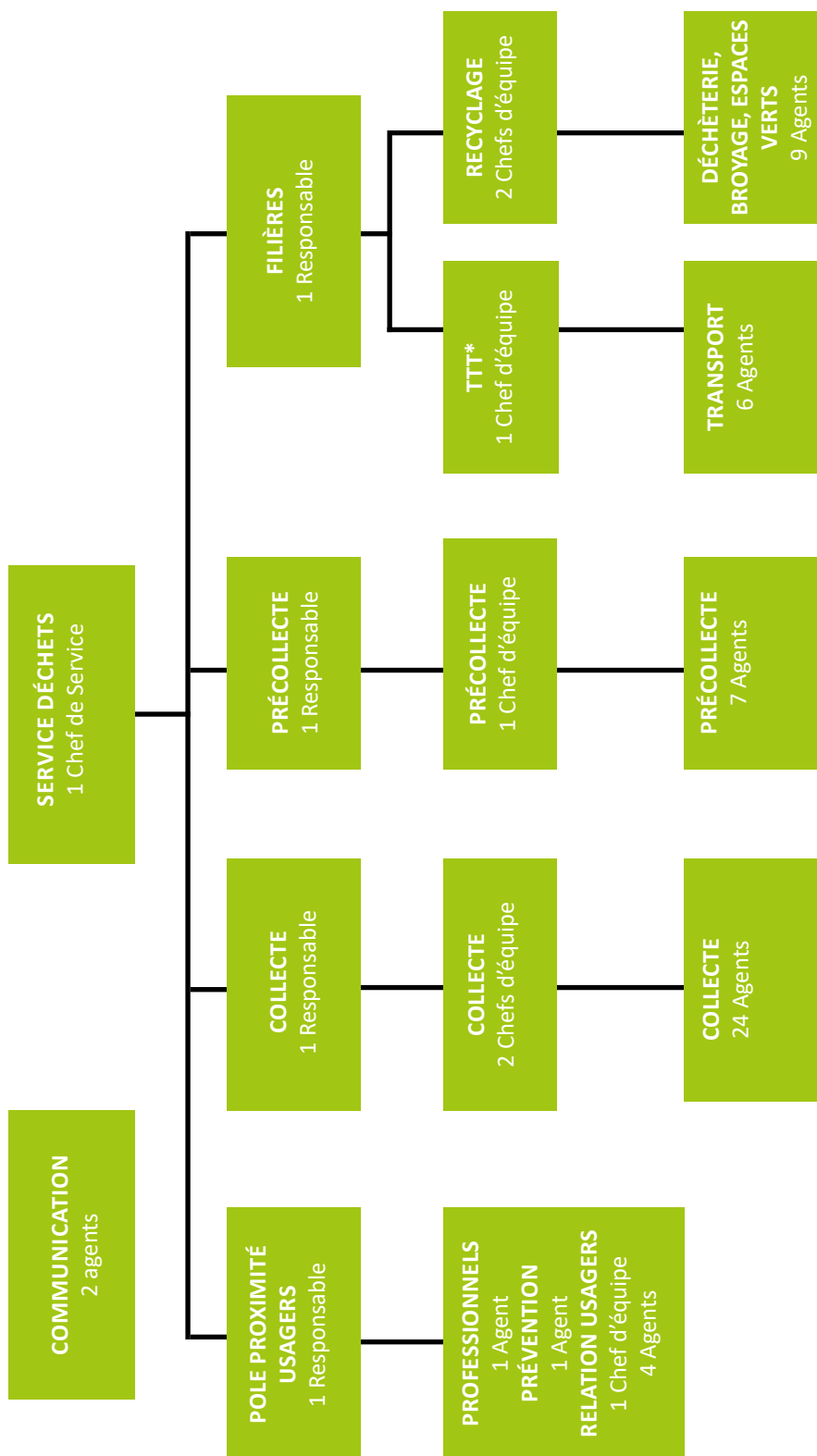
## C. Formations et prévention des risques professionnels

ACTIVITÉ	FORMATION EN JOURS CALENDAIRES
Collecte	26
Communication	19
Déchèterie recyclage	33
Précollecte, grue et lavage	4
Secrétariat relation usagers	11
Transfert / Transport / Traitement	68
Total général	161
Moyenne / agent	2,2

2017	2018	2019	2020
2,3	2,3	4,6	2,2

Soit 2 fois moins qu'en 2019 essentiellement du fait de la pandémie (nombreuses annulations pour formation en présentiel).

# XV . Organigramme hiérarchique - Service Déchets



\*Transfert Tri Transport